



**manger c'est
militariser surtout
si c'est bien
grillé aux
petites herbes**

pages 4 & 5

**Prix du
discours
de départ**

page 3

**l'évangile
selon
Manu**

page 5

**Le Père Noël est
une personne
qui ne veut
pas poser une
demi-journée
de congés pour
le Noël des
enfants non mais
ça va bien ?**

page 5

*Bienvenue à notre nouveau rédac' chef !
Va-t-il trouver toutes les bêtises ajoutées par M. Lapin ?*

l'édito

Contre la précarité énergétique et salariale

gagnons toutes et tous ensemble la bataille des salaires à la MEL !

Cet été aura été marqué par les catastrophes climatiques : incendies, sécheresse, orages violents. Cette aggravation et cette accélération des phénomènes climatiques résultent de l'exploitation de la nature par le capital sans retenue durant des siècles, et c'est aujourd'hui la collectivité dans son ensemble qui en paye la note. Et ce sont bien les plus précaires qui sont les principales victimes. Cette rentrée a été marquée par le manque historique de plus de 4000 enseignants et le recours massif et dans l'urgence aux contractuels, mais aussi la grève très suivie des ATSEM qui a révélée quel était le mépris de l'Etat vis-à-vis de ces travailleuses et travailleurs qui pourtant assument de nombreux pans de l'éducation de nos enfants. Quand un pays sacrifie ainsi son éducation et sa recherche, il court à sa perte. Cet été fut celui de la promulgation de la loi pouvoir d'achat. Comment peut-on aborder le pouvoir d'achat en s'interdisant de prendre en compte les augmentations de salaires. En préférant des primes « one shot », qui ne comptent pas pour la retraite et ne sont pas soumises aux charges sociales donc au financement de notre sécurité sociale et de nos retraites. Dans notre champ professionnel, le pseudo dégel du point de 3.5 % après douze années de blocage est indécent dans un contexte d'inflation à près de 8% et l'année même de la suppression de nombreux jours de congés dans le cadre de la loi dite de Transformation de la Fonction Publique. A la MEL, la promesse du VP de remettre à plat le rifseep après le dé plafonnement honteux à 3500 euros pour des soi-disant emplois de direction tendus n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. De l'argent il y en a à la MEL ! La preuve est faite ! Nous avons toutes les bonnes raisons de demander une revalorisation des salaires pour toutes et tous et la reconnaissance des qualifications, l'intégration des primes dans le calcul des retraites. C'est au ministère mais surtout à la MEL qu'il faut aller obtenir des augmentations de salaires légitimes. C'est pourquoi, le 29 septembre, nous avons décidé de faire de cette journée de mobilisation nationale un temps fort pour porter toutes et tous ensemble nos revendications salariales et lancer ainsi notre campagne pour les élections professionnelles de décembre prochain. Nous serons massivement présent-e-s aux portes de Biotope dès 11H30 autour d'un stand et vous proposons de déjeuner autour d'un Barbecue festif et fraternel.



Frédéric Parisot
Secrétaire Général CGT

« Ce n'est pas parce
qu'on erre que
l'on est perdu. »

Bilbo Baggins,
Bilbot le Hobbit



Appel à contributions

Vous voulez nous parler du dernier film « la 7^e compagnie à l'Académie Française ». Vous voulez deviser sur le dernier livre d'Emmanuel Macron « L'abondance, c'était mieux avant ». Vous voulez nous alerter sur la situation kafkaïenne à l'UT de Bousbecque. Ou encore admonester l'Administration sur le manque de repas végés au restaurant...

**Ce journal est le vôtre,
contactez-nous, rejoignez-nous,
écrivez-nous !**

Thierry Duel

l'agenda

- > **jeudi 22 septembre :**
Mobilisation nationale de la santé et de l'action sociale « « La santé est l'affaire de tous. »,
- > **mardi 27 septembre :**
Comité Technique
- > **jeudi 29 septembre :**
journée de grève interprofessionnelle pour les salaires et les pensions.

Prix CGT MEL du discours de départ

À bientôt

Petit message envoyé par Vincent, notre ancien rédacteur en chef, qui quitte la MEL pour de nouvelles aventures professionnelles !

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, cela fera deux semaines que j'aurais démarré mon détachement à la Fonction publique de l'État. J'ai saisi l'occasion de pouvoir appréhender un nouvel environnement et de nouvelles habitudes de travail, après quinze années passées à la MEL. Mais certaines de mes anciennes habitudes ont la vie dure, puisque j'ai rejoint récemment la section CGT de mon nouvel établissement – et oui, c'est toujours important d'avoir ses repères !

A titre de comparaison, mon nouveau syndicat compte « seulement » une vingtaine de membres et ne tracte plus depuis le premier confinement. On est bien loin de la CGT MEL, ses 300 adhérents et son CGT infos qui sort tous les mois ! C'est dans ces moments-là que je mesure l'ampleur du travail qu'il a fallu à mes anciens camarades pour en arriver à ce résultat, et à quel point je suis fier d'avoir pu militer à leurs côtés.

Tout ceci me ramène en 2015, au moment où je venais de prendre ma carte au syndicat et où Daniel, alors directeur de publication du CGT Infos, m'avais deman-



dé de rejoindre son comité de rédaction. A cette époque, j'étais bien loin d'imaginer que j'en deviendrais le rédacteur en chef, encore moins que je le serais durant cinq ans !

Ces cinq années à piloter le comité de

rédaction ont passé à la vitesse de l'éclair, tant elles ont été pour moi intenses. Intenses dans la conception intellectuelle du journal, où il fallait élaborer un fil conducteur cohérent tous les mois, et s'y projeter de nouveau à peine le bouclage du CGT Infos achevé. Intenses dans la correction des articles rédigés par mes camarades du comité, que j'ai pendant longtemps effectuée les dimanches, en plus du temps nécessaire à la réalisation de mes propres articles, effectuée là aussi, souvent, en dehors de mon temps de travail.

Évidemment, je ne me rendais pas compte de ce rythme effréné, tellement aveuglé par le sentiment du devoir accompli à chaque fois que le CGT Infos paraissait ! Quel plaisir, en effet, de m'apercevoir que le journal était non seulement lu, mais aussi apprécié par beaucoup d'entre vous ! De recevoir des retours positifs d'autres syndicats CGT qui enviaient notre journal, et même de la part de lecteurs qui ne partageaient pas nos orientations syndicales !

Mais tout ne s'est pas toujours passé comme prévu, malgré toutes nos précautions prises. Certains d'entre vous se sont parfois sentis malheureusement blessés par quelques-uns de nos articles. Le message de certains articles ou dessins n'a parfois pas été compris. Alors, aux collègues concernés par les lignes ci-dessus, dites-vous que le CGT Infos n'est pas un journal réalisé par des journalistes professionnels, mais par des agents de la MEL qui, comme vous, partagent le même lieu de travail et les mêmes préoccupations professionnelles quotidiennes !

Alors, si d'aventure vous venait l'idée d'un article à faire paraître, voire l'envie d'en écrire un, n'hésitez donc pas à franchir la porte du Comité de rédaction et prendre contact avec Thierry DUEL, son nouveau rédac'chef, qui vous accueillera à bras ouverts ! Car si le CGT Infos est effectivement un bulletin d'informations à caractère syndical, il est aussi, et avant tout, la caisse résonance du personnel de la MEL, où chaque point de vue est le bienvenu. Enfin, comme je n'aime ni les adieux, ni les au revoir, je préfère conclure mon billet en vous disant « à bientôt » : qui sait, peut-être aurons-nous l'occasion de nous recroiser lors des prochaines manifestations lilloises.



Vincent Kaleba

hmm, de la viaaaaaande...

Le 29 septembre c'est barbecue au Biotope pour obtenir le dégel du RIFSSEP !

Face à l'inflation galopante, les fonctionnaires sont confrontés à des difficultés croissantes et il devient difficile de remplir le caddie ou encore de faire le plein.

Beaucoup craignent déjà de devoir renoncer à se chauffer convenablement cet hiver et prennent conscience de la précarité dans laquelle la crise énergétique les a plongés. La réponse du gouvernement avec un dégel du point d'indice de 3,5% n'est pas à la hauteur des enjeux et ne couvre même pas l'inflation de ces derniers mois estimée à 6% pour la seule année 2022. À titre de comparaison, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2021, soit 15 % de plus que l'année précédente. Par ailleurs, le dégel du point d'indice n'impacte que la partie indiciaire de la rémunération. Les primes ne bougent pas malgré l'inflation. Il s'en suit un incontestable et injuste appauvrissement des agents métropolitains. Les représentants de la MEL se sont engagés à initier des négociations à la rentrée pour revaloriser les primes liées au grade et aux fonctions (le RIFSSEP). Pourtant, pour l'instant c'est silence radio et l'exécutif métropolitain ne semble pas prendre la mesure de l'urgence sociale et de la détresse dans laquelle les agents se trouvent. Plus ça va, plus les comités techniques des 14 et 22 juin ont un goût amer. Pour rappel, on y a assisté à un enfumage en règle qui s'est soldé par une nouvelle grille pour les primes liées aux fonctions qui a substitué à un montant fixe et identique pour tous les agents d'une même classification, une fourchette allant de 1 à 10 avec des montants plafonds indécents dont ne pourront bénéficier que les nouveaux arrivants. L'objectif très maladroitement camouflé étant de verser des primes pharaoniques aux nouveaux encadrants à l'exclusion, naturellement, du management de proximité. Le montant plafond d'une prime mensuelle liée au fonction d'un DGA pouvant atteindre plus de 3500 euros... A quoi

il faut ajouter la prime liée au grade, et le régime indiciaire. Si vous vous demandiez à quoi faisait référence le Président Macron lorsqu'il a évoqué une société d'abondance, vous en avez un aperçu ici. Il est plus que jamais nécessaire de nous mobiliser en nombre et dans l'unité pour défendre notre pouvoir d'achat et exiger immédiatement l'engagement de négociations pour une revalorisation de notre rémunération indemnitaire. La CGT Mel revendique une revalorisation minimum de 10% du régime indemnitaire (part liée au grade et part liée aux fonctions) pour l'ensemble des agents avec une augmentation d'au moins 100 euros nets pour chacun d'eux au final sur la fiche de paie. Dans le cadre de la grande journée de mobilisation nationale du 29 septembre à l'initiative de la fédération des services publics et relayée par la CGT MEL, nous organisons un barbecue devant le Biotope dès 11h30 pour se retrouver, échanger, se mobiliser et se faire entendre ! Tous les agents métropolitains y sont fraternellement conviés. Ceux qui le souhaitent pourront ensuite se joindre à la grande manifestation lilloise avec un départ à 14h00 Porte de Paris.

LUINDI

8h00



VENDRE

18h00

DINANCHE

20h30



ue
gel

« On donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. » (Matthieu 13:12)

Notre cher Manu nous a gratifiés de sa bonne parole lors de l'ouverture du conseil des ministres du 24 août, déclarant : « nous vivons la fin de l'abondance, la fin de l'insouciance ».

Un peu plus tôt dans la journée, les données sur les distributions de dividendes venaient pourtant d'être dévoilées. Record battu. La France championne d'Europe des dividendes. 44,3 milliards d'euros versés pour le deuxième trimestre. Les plus gros gaveurs de dividendes sont connus. Ils ont des noms, ils ont des adresses : BNP Paribas, Sanofi, Axa et LVMH. Il fallait donc oser. Dans un pays où 5 extrêmes riches détiennent autant que 27 millions d'êtres humains. Dans un pays où les 500 familles les plus riches -ont doublé leur fortune, passant de 570 milliards d'euros en 2017 à 1000 milliards d'euros en 2021, en 4 ans de Macron. Et « en même temps », 8 millions de personnes ont toujours besoin de l'aide alimentaire pour pouvoir bouffer. Dans la 6^e puissance mondiale.

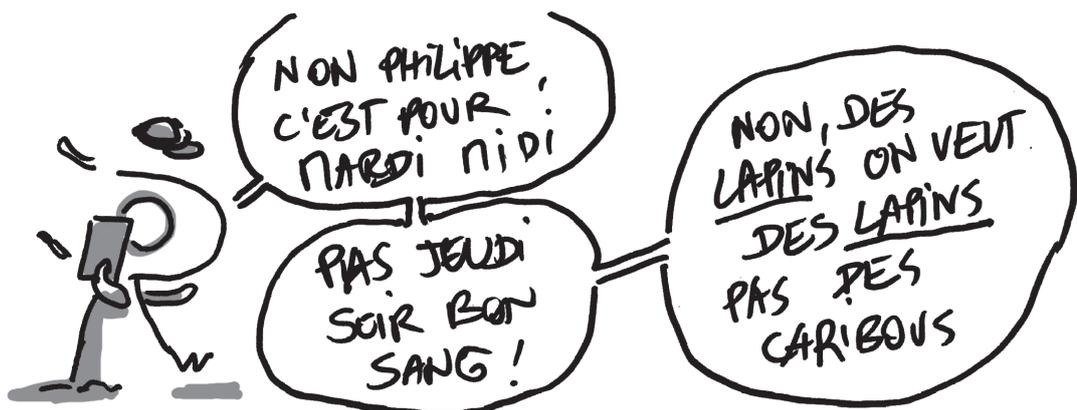
Philippe Martinez l' a rappelé : « Il parle d'abondance et tout de suite derrière il veut s'attaquer une nouvelle fois aux chômeurs en réduisant l'assurance-chômage. C'est le discours typique que tient le président de la République depuis qu'il est élu. Ce sont des petites phrases méprisantes vis-à-vis de la population et qui montrent sa visée politique. » et encore « L'abondance «c'est sûrement la situation que vit le président de la République avec ses amis mais ce n'est pas la réalité de millions de citoyens» .

Le 29 septembre, nous serons mobilisés contre Macron et sa politique antisociale et méprisante, car, comme le soulignait le psaume : « Mais ceux qui ne se résignent pas renouvellent leur force. Ils prennent le vol comme les aigles; Ils courent, et ne se lassent point, Ils marchent, et ne se fatiguent point. »

Thierry Duel



LUNDI
10h30



God save the Greve

ou l'histoire d'un contretemps dans la plus grande grève au Royaume-Uni depuis plus de 30 ans.

Pendant que les médias pseudo-républicains de notre pays ne semblent se préoccuper que du décès de l'inutile et coûteuse reine d'Angleterre, le Royaume-de-moins-en-moins-Uni a vu l'émergence d'un mouvement social sans équivalent depuis 1989 ! En effet, depuis le début de l'été de nombreuses grèves se sont déclenchées dans les transports ou encore les ports comme celui de Felixstowe, l'un des plus importants du pays mais aussi les services postaux, les éboueurs, les avocats, les employés de l'opérateur British Telecom ou encore les manutentionnaires d'Amazon. Les chemins de fer et le métro londonien sont aussi secoués par des grèves qui pourraient « se poursuivre indéfiniment », selon le secrétaire général du syndicat RMT.

Pourquoi tous ces travailleurs se mobilisent-ils ?

Ils réclament une hausse de salaires face à l'augmentation du coût de la vie. L'inflation a atteint 10,1 % (contre 6,1 % pour l'instant en France) et peut-être 13,3 % d'ici octobre et les salaires ne suivent pas. Une augmentation de 82 % de la facture d'électricité est attendue pour ce même mois d'octobre ! Il faut pourtant savoir qu'il est particulièrement difficile de faire grève au Royaume-Uni. En effet l'infâme Margaret

Thatcher avait, entre autres mesures scéléérates, fait voter une loi limitant le droit de grève. Celle-ci a été renforcée par le gouvernement conservateur actuel : les grèves spontanées sont complètement interdites et il faut déposer un préavis de vote, puis organiser un vote des syndicats tout en sachant que la voix des absents est considérée comme un vote contre. Malgré cela, les salariés en grève tiennent

qu'elle « ne laissera pas » le Royaume-Uni « être rançonné par des syndicalistes militants » et qu'elle réprimerait plus durement les grèves en cours. Courage à nos camarades britanniques et total soutien à leur cause ! D'ailleurs qu'attendons-nous, de ce côté ci de la Manche, pour faire grève, nous aussi, face aux mêmes problèmes d'inflation et de salaires et



bon et les taux de participation à ces votes sont souvent de plus de 80 %. Le gouvernement britannique ne semble vouloir donner aucune réponse aux grévistes et la nouvelle première ministre Liz Truss, un clone « moderne » de Thatcher, a déclaré

face au même type de gouvernement autoritaire et antisocial ? Rendez-vous le 29 septembre pour un début de réponse !

Pépé Roquet

Rendez - nous la fête de Noël !

La MEL a pris prétexte des dispositions de la loi sur les 1607 heures pour supprimer l'autorisation d'absence d'une demi-journée, dont bénéficiaient les agents, pour se rendre à la fête de Noël organisée par le CAS.

Annoncée en catimini fin 2021, cette décision a été vivement contestée par les instances du CAS et par les agents eux-mêmes, qui ont massivement signé la pétition du CAS demandant le maintien de l'autorisation d'absence facilitant le déroulement de la fête de Noël.

Le bureau du CAS a été reçu courant mai 2022 par le Vice-Président Harpagon, euh, Mathon. Le bureau du CAS a proposé des solutions permettant de maintenir l'autorisation d'absence (co - organisation de l'événement avec la MEL) et mis en avant plusieurs exemples de collectivités ayant maintenu ladite autorisation : Préfecture du Nord, Ville de Nantes, ...

Résultat des courses : courant juillet, la MEL informe le CAS qu'elle maintient sa position. Les agents souhaitant participer à la fête de Noël devront poser congés ou des récupérations.

Et le pire, c'est que la MEL n'assume même pas sa position vis - à - vis des agents MEL : aucune communication institutionnelle n'a été diffusée sur le sujet. Quel est le but recherché ? Saboter la fête de Noël en entretenant le flou et les rumeurs ?

Quoi qu'il en soit, le CAS va lancer prochainement les inscriptions à cette fête de Noël. Et nous espérons que les agents répondront massivement présent !

En attendant, puisqu'ils nous méprisent et puisqu'ils vous méprisent, il nous reste la possibilité de leur manifester notre opposition, avec ironie et facétie. **C'est pourquoi, nous invitons massivement les agents à envoyer une carte de vœux au Vice-Président Mathon (signée ou pas), mentionnant « Rendez-nous la fête de Noël » à la Mairie de Capinghem, 58bis Rue Poincaré, 59160 Capinghem.**

Vos élu.es **CGT** au CAS

Les Près du Hem : une saison d'enfer

Cet été, plus de 100 000 visiteurs sont venus profiter d'un peu de fraîcheur et de bon temps aux Près du Hem, rappelant les années d'avant le COVID. Enfin pour ce qui est de la fréquentation... En effet, pour l'équipe d'agents saisonniers et permanents, ce fut plutôt une saison en enfer : ils ont dû palier le manque de moyens humains et matériels. Auparavant, pour une telle saison, quelques 80 saisonniers étaient nécessaires pour renforcer l'équipe. Or, cette année, ils n'étaient que 30, obligeant les agents à occuper plusieurs postes, des caisses aux activités et

animations en passant parfois par le ménage (le prestataire n'assurant que des ½ journées... Vive l'externalisation !). Les agents ont dû aussi faire face à l'agressivité de certains visiteurs et de certains saisonniers, tout en restant calmes et professionnels. Mais lors de l'H.I.S. du 13 septembre dernier, nous les avons sentis usés : il y en a même qui pensent à quitter le service, malgré leur attirance pour les Près du Hem, pour ne plus vivre cette insécurité. L'attractivité des Près du Hem n'est plus, la MEL ne donnant pas les moyens à l'équipe en place de pouvoir

assurer pleinement les activités et de s'investir sur de nouveaux projets, en témoigne la baisse des candidatures pour les postes de saisonniers. Ajoutez à cela la question du devenir des Près du Hem et de sa base de voile, restée sans réponse malgré le courrier de la CGT envoyé il y a quelques mois aux 2 VP concernés. Dans ces conditions, ne nous étonnons pas que le climat de travail soit des plus anxiogène.

Christian Louvet



Une bonne nouvelle pour les contractuels !

Une fois n'est pas coutume, nous pouvons nous réjouir d'une décision prise par les Ressources Humaines. La MEL vient en effet de CDIser une dizaine de contractuels en CDD depuis plus de 6 ans. Leur statut ne le permettait pas -une faille juridique qui reste d'actualité- mais celui-ci a été modifié par délibération pour leur permettre, enfin, et rattrapage d'échelon compris, de sortir de la précarité, revendication de la CGT pour les contractuels. Attention, il reste une possibilité de recours de la Préfecture, ne vendons pas encore la peau de l'ours...

Vos élus **CGT** au **CCP**



la saison des votes reprend !



Elections professionnelles du 8 décembre 2022

Aucune voix ne doit manquer à la CGT !

Du 6 au 8 décembre prochain, vous êtes toutes et tous appelé-e-s à participer aux élections professionnelles.

Élections professionnelles nouvelle mouture, puisque la loi dite de transformation de la Fonction publique est passée par là, vous savez, cette même loi qui nous a retiré des jours de congés sans compensation. Exit le Comité technique, liquidé le CHSCT. Vous serez amené-e-s à élire vos représentants au sein d'une nouvelle instance le CST, comité social territoriale, à l'image de ce qu'avait institué la loi El Khomeri avec les CSE. Il reprend en partie les prérogatives des ex CTP, notamment autour des questions de fonctionnement et l'organisation des services, d'accessibilité des services et la qualité des services rendus, d'égalité professionnelle, de protection de la santé, l'hygiène et la sécurité des agents, les orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines, les lignes directrices de gestion. Ainsi, les prérogatives du CHSCT sont intégrées au CST à travers la F3SCT (formation spécialisée santé sécurité conditions de travail). Les lignes directrices de gestion seront présentées dans cette instance et sonnent le glas des CAP, en matière de gestion paritaire des carrières des agents. En résumé, il s'agit d'une atteinte de plus aux droits sociaux des agents territoriaux. Les groupes hiérarchiques des CAP (A+/A-, B+/B-, C+/C-) sont supprimés, et ce sont les lignes directrices



de gestions, véritables carcans financiers aux mains des super DRH qui se chargeront de l'évolution des carrières. Les CAP interviendront sur les refus de titularisation, les cas de licenciements, la révision des CREP (comptes rendus entretiens professionnels), les refus du temps partiel, du télétravail, de congés au titre du CET ; certains refus de formation ... Le comité consultatif paritaire instauré lors des élections de 2018 est maintenu pour les agents sous contrat. Il est compétent pour les licenciements pour inaptitude physique, insuffisance professionnelle, les demandes de révision d'entretien professionnel ; en cas de refus de temps partiel, de télétravail, de formation professionnelle ; les procédures disciplinaires... C'est le CST qui déterminera la représentativité de chaque organisation syndicale. Pour maintenir une Organisation syndicale qui vous défend

fermement dans le cadre de ces nouvelles instances mais qui sait aussi organiser la riposte par la lutte, en dehors du cadre du « dialogue social », il faut renforcer encore la place de la CGT, voter et faire voter massivement pour les listes CGT. A la MEL comme au niveau national, la CGT doit demeurer la première organisation de la fonction publique alors que les attaques en règle de l'idéologie libérale s'amplifient avec la loi TFP, ou la loi 3DS. Soyez vigilants, les élections professionnelles nouvelle mouture se dérouleront du 6 au 8 décembre EXCLUSIVEMENT par vote électronique (PC ou smartphone). Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner. **Nous vous donnons rendez-vous sur le temps du midi à Biotope le 29 septembre pour échanger avec vous et vous convaincre !**



BULLETTIN D'ADHÉSION

Pour l'intérêt des agent-e-s, la défense des services publics et l'abolition du patriarcat, je rejoins la CGT MEL

Prénom.....Nom.....Grade.....

Service.....Tél. :Courriel :

A envoyer à syndicat_cgt@lillemetropole.fr au poste 23-46
Ou à retourner au local, à Biotope 3^e étage face à ascenseur Nord

